



BIENVENUE EN BELGIQUE

EMPLOI & SÉCURITÉ SOCIALE

LIVRET DE L'ANIMATEUR

**COLOPHON :**

Lire et Écrire Communauté française a.s.b.l.
12 rue Charles VI – 1210 Bruxelles
T. +32(0)2 502 72 01
F. +32(0)2 502 85 56
lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be
www.lire-et-ecrire.be

Éditeur responsable :

Sylvie Pinchart, Lire et Écrire Communauté française

Réalisé par et sous la coordination de :

Lire et écrire Namur et Lire et Écrire Communauté française

Suivi d'édition :

Nadia Dziergwa

Conception graphique et production :

Kaligram sprl – www.kaligram.be

2013

Avec le soutien de :

Fonds Européen d'Intégration des ressortissants de pays tiers (FEI)
Fédération Wallonie–Bruxelles
Région de Bruxelles–Capitale
Région wallonne
Commission communautaire française (COCOF)

ISBN : 978–2–930654–17–1

Dépôt légal : D/2013/10901/07

BIENVENUE EN BELGIQUE

EMPLOI & SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

I. INTRODUCTION :

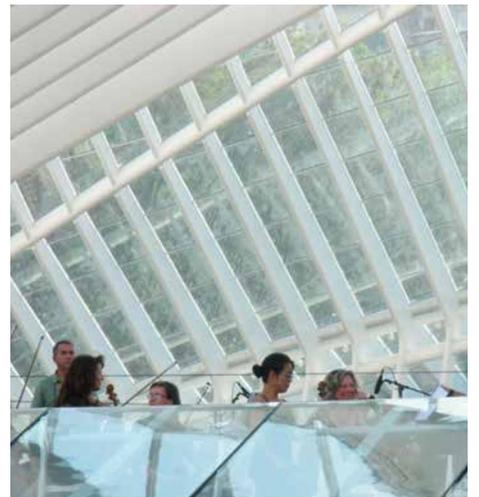
DES OUTILS POUR VIVRE ENSEMBLE EN BELGIQUE

- 1. Présentation du projet p. 5
- 2. Mallettes p. 6
- 3. Démarches pédagogiques p. 8

II. ANIMATIONS

- 1. Émergence p. 9
- 2. Savoir-faire et projets p. 10
- 3. Différence entre les statuts de salarié, d'indépendant et de fonctionnaire p. 12
- 4. Recherche d'emploi p. 14
- 5. Offres d'emploi et marché de l'emploi p. 16
- 6. Contrat de travail et législation sociale p. 17
- 7. Rôle des syndicats p. 18
- 8. Sécurité sociale p. 19

- IV. BIBLIOGRAPHIE p. 22**



I. Introduction :

DES OUTILS POUR VIVRE ENSEMBLE EN BELGIQUE

BIENVENUE EN BELGIQUE – P. 5

EMPLOI &
SÉCURITÉ SOCIALE

1. PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre de la mise en place d'une politique d'accueil des primo-arrivants, la Fédération Wallonie Bruxelles a soutenu, avec l'appui du Fonds Européen d'Intégration des ressortissants de pays tiers, la réalisation d'un ensemble d'outils pour l'animation de modules « citoyenneté ».

Chaque année, la Belgique accueille un nombre important de personnes migrantes qui proviennent parfois de pays lointains. Pour certaines d'entre elles, leur arrivée dans un pays étranger dont elles ne possèdent pas la langue, dont les codes et les règles de vie sont très différents de ceux de leur pays d'origine, est très inconfortable. Comment arriver à s'intégrer dans une société qui ne valorise pas nécessairement les compétences personnelles ou professionnelles acquises au fil du temps ? Comment, par ailleurs, découvrir les attentes de cette société qui voudrait que les migrants en respectent les règles, qu'ils en apprécient le soutien ?

Au sein de ce vaste projet, Lire et Écrire a réalisé un ensemble de huit mallettes pédagogiques, sur base de la matière définie par le CIRÉ¹, pour aider les primo-arrivants à s'ouvrir sur leur nouveau lieu de vie, à acquérir des connaissances élémentaires sur son histoire, sur ses institutions et sur le fonctionnement de celles-ci, sur ses caractéristiques socio-économiques, sa vie culturelle, ses normes, ses valeurs fondamentales. Il s'agit aussi que les nouveaux arrivants puissent se débrouiller le plus facilement possible dans leur vie quotidienne et qu'ainsi, les différences culturelles soient comprises, analysées et vécues comme une source d'enrichissement mutuel.

Chaque mallette aborde un de ces aspects :

- > Statuts de séjour
- > Logement
- > Santé
- > Enseignement
- > Emploi et sécurité sociale
- > Vie quotidienne
- > Institutions
- > Vivre ensemble

L'objectif de ces mallettes est de proposer aux animateurs des démarches structurées, accompagnées des supports nécessaires à la réalisation d'animations facilitant l'accès à l'information et à la compréhension du fonctionnement de notre société, plus particulièrement pour les primo-arrivants analphabètes ou peu scolarisés.

Les démarches proposées prennent en compte l'hétérogénéité des publics présents : niveaux scolaires différents, contextes socioculturels variés, modes d'apprentissage multiples. Lors de la construction de nos animations, nous avons pris en compte le fait que certaines personnes puissent être faiblement scolarisées ou pas scolarisées du tout. C'est la raison pour laquelle nous avons très peu fait appel à la lecture : celle-ci est davantage présente dans les prolongements proposés pour certaines activités.

¹ Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers : <http://www.cire.be>

Les choix pédagogiques sous-tendant les animations s'appuient sur les principes de la pédagogie interculturelle et de l'auto-socio-construction des savoirs. C'est par une appréhension personnelle des informations amenées par les activités, par des échanges avec les autres membres du groupe, par une confrontation des vécus différents, que de nouveaux savoirs se mettent en place et que les participants découvrent d'autres réalités culturelles et s'ouvrent aux mondes qui les entourent, à l'interculturalité.

La création des mallettes pédagogiques est le fruit d'une collaboration avec de nombreuses personnes que nous remercions chaleureusement. Pour aider les animateurs dans leur travail quotidien, nous avons voulu que ces mallettes soient les plus complètes possible et qu'ils y trouvent un maximum d'informations. Elles proposent donc également une bibliographie reprenant des outils susceptibles de varier et prolonger nos propositions ainsi que des ressources générales concernant les différents thèmes abordés.

2. MALLETTES

Il y a huit mallettes pédagogiques dont chacune illustre un thème «citoyen». Chaque thématique est déclinée en plusieurs animations dont la première est systématiquement une animation dite d'émergence. Celle-ci a pour but d'introduire le thème et de permettre aux représentations du groupe d'émerger afin que les réalités sous-jacentes de chacun puissent s'exprimer.

Le déroulement de chacune des animations est décrit avec précision. Les objectifs sont explicités, le matériel nécessaire est fourni, des prolongements éventuels sont proposés. Quand cela s'est avéré nécessaire, nous avons ajouté l'une ou l'autre remarque pour guider l'animateur dans la mise en place des animations.

Il n'est pas indispensable de conserver l'ordre dans lequel les thèmes ont été proposés. En effet, en fonction des besoins des personnes, d'une question d'un participant ou d'une demande particulière émanant du groupe, l'animateur choisira de commencer par un thème plutôt qu'un autre.

Il nous semble cependant cohérent de suivre l'ordre des animations proposées puisque celles-ci s'organisent de manière à ce que le participant puisse construire sa compétence par lui-même et avec l'aide du groupe. Bien sûr, une animation utilisée de manière isolée peut également trouver tout son sens si elle répond à un besoin, à une demande bien particulière formulée par un groupe.

Nous aimerions souligner que les mallettes présentent des liens entre elles. Elles offrent des outils multiples, des supports diversifiés qui peuvent répondre aux besoins de groupes de niveaux différents, à la multiplicité des objectifs à atteindre. Nous insistons sur le fait que des prolongements aux animations sont toujours possibles, comme il peut être judicieux d'enrichir certaines démarches en y ajoutant des supports écrits lorsqu'on se trouve face à un groupe de personnes scolarisées.

A la fin de ce livret, des adresses, une bibliographie, des liens utiles sont proposés. Citons pour exemples la brochure d'Alter Echo, dont vous trouverez un exemplaire dans chaque mallette, et les informations présentes dans le guide théorique du CIRÉ.

LES HUIT MALLETTES ET LES ANIMATIONS QU'ELLES CONTIENNENT

BIENVENUE EN BELGIQUE – P. 7

EMPLOI & SÉCURITÉ SOCIALE



STATUTS DE SÉJOUR

1. Émergence
2. Droits et devoirs
3. Le regroupement familial
4. Le mariage



LOGEMENT

1. Émergence
2. Comment trouver un logement à louer ?
3. À quoi dois-je faire attention quand je visite un logement ?
4. Quel est le prix d'une location ?
5. Qu'est-ce qu'un contrat de bail ?
6. À quoi servent les compteurs ?
7. Quels sont mes droits et mes obligations en tant que locataire ?



SANTÉ

1. Émergence
2. L'organisation des soins de santé
3. À quoi sert une mutuelle ?
4. Enfant(s) – Parent(s)



ENSEIGNEMENT

1. Émergence
2. Le système scolaire
3. Les parcours scolaires et leurs débouchés professionnels
4. Le rôle des parents
5. Tout savoir (ou presque...) sur l'école



EMPLOI & SÉCURITÉ SOCIALE

1. Émergence
2. Savoir-faire et projets
3. Différence entre les statuts de salarié, d'indépendant et de fonctionnaire
4. Aide à la recherche d'emploi
5. Offres d'emploi et marché de l'emploi
6. Contrat de travail et législation sociale
7. Rôle des syndicats
8. Sécurité sociale



VIE QUOTIDIENNE

1. Émergence
2. Le budget
3. La banque
4. La poste
5. Les transports
6. Les déchets
7. Les assurances
8. Comment économiser de l'argent et de l'énergie ?



INSTITUTIONS

1. Émergence
2. La Belgique, principes généraux
3. Les élections
4. Organisation de l'État
5. Explication des trois pouvoirs à l'aide d'un exemple concret
6. Les compétences
7. Le pouvoir le plus proche du citoyen : la commune
8. La police
9. La justice



VIVRE ENSEMBLE

1. Émergence
2. À la découverte de la Belgique
3. Un peu d'histoire
4. La Belgique à travers la presse et les livres
5. Activités culturelles
6. Jours de « fête »
7. La Belgique en quelques chiffres
8. Normes et valeurs

3. DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES

Toutes les animations sont des invitations aux échanges, aux témoignages, aux comparaisons avec les habitudes de vie, les traditions, les institutions en vigueur dans les pays d'origine des participants. Bien entendu, elles apportent également des éléments d'informations sur la vie en Belgique, en relation avec les différents thèmes abordés. Pour que ces échanges soient possibles, il faut que les participants possèdent un minimum de capacité à s'exprimer oralement en français. Si ce n'est pas le cas, il est nécessaire de constituer des groupes de personnes possédant la même langue d'origine et de mener les animations dans cette langue.

Nous aimerions insister une nouvelle fois sur le fait que le participant doit être acteur de son apprentissage. Il ne s'agit pas de lui communiquer un savoir, mais de le faire agir pour l'aider à s'ouvrir sur le monde dans lequel il arrive, à découvrir les cultures multiples des personnes qui l'accompagnent dans la réussite de son parcours d'intégration. Ainsi, chacun avance à son rythme et à sa manière, en utilisant ses canaux privilégiés. Ceci explique la variété des supports proposés (dessins, textes, documents audio, annonces, documents écrits plus officiels [bail d'appartement par exemple], photos, etc.) et les nombreuses activités qui ont été imaginées autour des différents thèmes.

Pour que le participant puisse construire ses propres compétences, l'animateur doit être un guide, un facilitateur qui perd son rôle central. C'est pour cela que nous proposons des activités qui requièrent la constitution de sous-groupes qui fonctionnent de manière autonome. La mise en commun des découvertes permet ensuite à chacun de profiter des richesses des autres. Le partage des expériences, quant à lui, souligne la diversité des situations de vie. L'animateur reste toujours attentif à ce qui émane en cours d'animation et qui pourra contribuer à l'enrichissement des échanges.

LA GESTION DU TEMPS

À la lecture des animations, vous constaterez que leur durée n'a pas été précisée. En effet, lorsque nous avons testé les différentes activités, nous avons constaté que leur durée pouvait varier en fonction des publics (scolarisés ou non, débutants en français ou non, etc.). De même, nous pensons qu'en fonction de l'intérêt porté ou non par le groupe au thème abordé, l'animateur adaptera le temps de travail. Nous avons voulu également laisser à l'animateur la possibilité d'approfondir l'un ou l'autre aspect proposé pour qu'il puisse se mettre en empathie avec son groupe. Trop de contraintes empêcheraient qu'une relation authentique s'installe alors qu'elle est très importante dans ce genre de travail.

LES SOUS-GROUPES

Idéalement, les sous-groupes seront constitués d'un minimum de trois personnes et d'un maximum de cinq personnes (au-delà de ce nombre, certains risquent de ne pas être entendus).

L'animateur veillera à constituer les groupes de manière équilibrée (groupes mixtes, brassage des langues d'origine et des niveaux scolaires). De même, il nous semble judicieux de constituer de nouveaux sous-groupes quand on passe à une nouvelle animation. C'est dans la variété que toute la richesse des animations pourra s'exprimer.

LA PRÉPARATION DES ANIMATIONS

Même si nous avons fourni les documents qui accompagnent les activités et décrit avec soin le déroulement des animations, nous rappelons qu'il est indispensable de les préparer, de prendre connaissance du contenu théorique du CIRÉ et de rechercher les adresses ressources de la région concernée (Bruxelles-Capitale ou Wallonie). C'est de cette façon que l'animateur saura où il va, pourra s'adapter aux imprévus, pourra être à l'écoute de son groupe, répondre aux besoins et aux attentes de chacun et prendre les bonnes décisions en cours d'animation : ce n'est donc jamais du temps perdu.

L'ensemble pédagogique que nous avons réalisé peut être utilisé par toute personne désireuse de proposer une formation de base sur la citoyenneté à des primo-arrivants, voire à des personnes d'origine étrangère qui vivent depuis un certain temps en Belgique. Cependant, ce guide du « vivre ensemble » sera utilisé de manière pertinente pour autant que les animateurs soient formés à la pédagogie interculturelle et aux approches socioconstructivistes, et qu'ils aient suivi des formations adéquates (par exemple, les formations de Lire et Écrire et du CBAI²).

² Centre Bruxellois d'Action Inter-culturelle

II. Animations

REMARQUES GÉNÉRALES

Cette mallette est une introduction à la thématique de l'emploi. Elle se veut informative et réflexive. Elle donne des pistes de travail mais ne remplace pas un atelier de recherche active d'emploi. Lors de l'animation d'émergence, chaque participant élabore une affiche qui sera complétée tout au long des autres animations de la mallette.

1. ÉMERGENCE

OBJECTIFS: *Introduire la notion de métier*
Souligner la diversité des métiers

MATÉRIEL

<i>Fourni</i>	18 photos de mains évoquant des métiers 
<i>Fourni, à dupliquer</i>	Néant
<i>À se procurer</i>	De quoi dessiner: feuilles A4, crayons de couleurs, feutres, pastels... Une grande affiche par participant
<i>À se procurer, à dupliquer</i>	Néant

DÉROULEMENT

- > L'animateur dispose les photos sur une table et invite les participants à les observer.
- > Ensuite, il demande d'explicitier ce que font les personnes dont on voit les mains, de nommer éventuellement les métiers exercés.
- > Ce premier échange terminé, l'animateur demande si quelqu'un dans le groupe fait/a déjà fait la même chose, a déjà exercé l'un ou l'autre métier représenté.
- > L'animateur propose ensuite que chacun dessine un métier ou une occupation qu'il exerce/a exercé. Le métier ou l'occupation peut être représenté par un outil ou un objet. Si le participant fait/a fait plusieurs métiers, il peut réaliser plusieurs dessins.
- > Chaque participant présente son ou ses dessin(s) aux autres. Soit le groupe devine de quel outil/métier/occupation il s'agit, soit le participant l'énonce d'emblée.
- > Le participant ou l'animateur écrit le nom du métier ou de l'occupation sur le ou les dessin(s).
- > Après la présentation, chaque participant va coller son/ses dessins sur son affiche sur laquelle il écrit son nom (rappel: cette affiche sera complétée au fur et à mesure des animations).

Animation inspirée de l'atelier «Un voyage vers mes projets» réalisé par le Collectif Alpha.

2. SAVOIR-FAIRE ET PROJETS

OBJECTIFS: Amener chaque participant à lister tout ce qu'il sait faire :
la main des savoirs

Lister les projets en lien avec les compétences énumérées :
l'arbre des projets

Reconnaître les compétences des participants et les mettre en valeur

A. La main des savoirs

MATÉRIEL

Fourni	Néant
Fourni, à dupliquer	Néant
À se procurer	 <p>Les photos de mains de l'animation d'émergence</p> <ul style="list-style-type: none"> > 1 feuille de dessin cartonnée par participant, peinture (gouache, peinture à l'eau, pinceaux, mouchoirs). > Des bandelettes de papier de couleurs (qui pourraient être intitulées « Je sais ... ») 2 x 10 cm > De la colle > Patafix > L'affiche de chaque participant
À se procurer, à dupliquer	Néant

DÉROULEMENT

- > L'animateur invite chaque participant à lister tout ce qu'il sait faire (l'animation précédente aura déjà permis d'y penser). Pour aider un participant qui serait en difficulté, l'animateur l'invite à observer les photos et les affiches.
- > Chacun note ses compétences sur les bandelettes de papier de couleurs (une compétence par bandelette). Si un participant est non scripteur, l'animateur écrit sous sa dictée (il n'est pas question ici de discuter de la pertinence de la proposition du participant).
- > Il est ensuite demandé à chaque participant de réaliser l'empreinte de sa main sur un carton, à l'aide de la peinture (l'empreinte est choisie plutôt que le contour car elle est plus forte symboliquement et elle est unique).
- > Ensuite, chaque participant colle ses bandelettes « je sais... » sur son empreinte et toutes les créations sont exposées.
- > L'animateur prend l'une d'entre elles, lit les compétences et invite le groupe à deviner de qui il s'agit. Quand le groupe a deviné, le participant dont c'est la création la colle sur son affiche.
- > Lorsque tout le monde a complété son affiche, l'animateur invite à un échange et une discussion autour des compétences et savoir-faire présents dans le groupe.

B. L'arbre des projets

MATÉRIEL

Fourni	Néant
Fourni, à dupliquer	Néant
À se procurer	 Les photos de mains de l'animation d'émergence
	<ul style="list-style-type: none">> 1 feuille de dessin cartonnée par participant, peinture (gouache, peinture à l'eau, pinceaux, mouchoirs).> Des bandelettes de couleur verte (qui pourraient être intitulées «J'aimerais ...») 2 x 10 cm> CD de bruitages. Par exemple : l'Eau – le Vent – le Feu – la Terre, enregistrements et réalisation de Jean-Paul Bataille, 1991 AUVIDIS (pages 70,71,77,48)> Colle> L'affiche de chaque participant
À se procurer, à dupliquer	Néant

DÉROULEMENT

- > L'animateur demande aux participants ce qu'évoque pour eux un arbre. Il leur lit ensuite une définition du symbole de l'arbre, telle celle proposée ci-dessous, ou d'autres textes du même genre. Si nécessaire, il les invite à dire ce qu'ils ont compris et à expliciter ce que cela leur évoque.

L'arbre est :

L'un des thèmes symboliques les plus riches et les plus répandus [...].

Symbole de la vie, en perpétuelle évolution, en ascension vers le ciel, il évoque tout le symbolisme de la verticalité [...].

[...] les feuillus surtout évoquent un cycle, eux qui se dépouillent et se recouvrent chaque année de feuilles.

[...] Il réunit tous les éléments : l'eau circule avec sa sève, la terre s'intègre à son corps par ses racines, l'air nourrit ses feuilles, le feu jaillit de son frottement.

*Extrait du Dictionnaire des symboles,
Jean Chevalier, Alain Gheerbrant,
Editions Seghers, Paris, 1973, p. 96-97*

- > Ensuite, l'animateur invite chaque participant à lister ses envies, ses projets à court, moyen ou long terme. Les projets sont ensuite recopiés sur les bandelettes de couleur verte.
- > Un moment de relaxation est proposé aux participants (à l'aide du CD de bruitage : vent, eau, nature etc.). Il s'agit d'une mise en condition avant de dessiner un arbre.
- > L'animateur demande à chacun de dessiner un arbre en partant des racines et en allant vers les branches.
- > Quand ceci est terminé, il propose aux participants de coller leurs bandelettes «projets» sur les branches. Les projets à court terme sont placés plus près du tronc et ceux à long terme, au sommet des branches. Ainsi, les projets deviennent les feuilles de l'arbre.
- > Chaque participant présente au groupe l'arbre qu'il a dessiné, et le colle sur son affiche.
- > Lorsque tout le monde a collé son dessin sur son affiche, l'animateur invite à un échange et une discussion autour des projets présents dans le groupe.

3. DIFFÉRENCE ENTRE LES STATUTS DE SALARIÉ, D'INDÉPENDANT ET DE FONCTIONNAIRE

OBJECTIF : *Eclairer les participants sur les différences entre les statuts de salarié, d'indépendant et de fonctionnaire, ainsi que sur les conditions d'accès à ces statuts*

MATÉRIEL

<i>Fourni</i>	Néant
<i>Fourni, à dupliquer</i>	Néant
<i>À se procurer</i>	 <ul style="list-style-type: none"> > Des photos de différents métiers (de la mallette Enseignement notamment) > Les photos de mains de l'animation 1
	L'affiche de chaque participant 2 titres : « Indépendant » et « Salarié »
<i>À se procurer, à dupliquer</i>	Néant

DÉROULEMENT

- > L'animateur place au mur les mots « Indépendant » et « Salarié », et les lit. Il demande aux participants de dire ce que ces mots évoquent pour eux.
- > L'animateur dispose sur une table les photos des mains et de différents métiers.
- > Pour classer les photos selon les 2 statuts, l'animateur invite un participant à choisir une photo et à reformuler le métier représenté. Puis le participant est invité à positionner sa photo sur le mur à droite ou à gauche, dans la colonne *Indépendant* ou *Salarié* en expliquant son classement. Tous les classements sont acceptés pourvu que les justifications données aient du sens.
- > Deux groupes de photos se constituent avec probablement entre les deux, des photos qui peuvent appartenir à l'un et l'autre groupes.
- > Si nécessaire, l'animateur fournit ensuite des éléments d'information complémentaire (voir encadré plus loin).
- > À tour de rôle, chaque participant est invité à se placer devant son affiche et à dire sous quel statut il a exercé la ou les activité(s) qu'il a représenté(es) lors de l'animation d'émergence.
- > À partir des expériences des participants, une discussion s'engage sur les caractéristiques des différents statuts et de la notion de travail (activités non rémunérées comprises).

LES DIFFERENTS STATUTS DE TRAVAIL EN BELGIQUE

> Le travail salarié

Le travail salarié est accompli dans le cadre d'une relation d'autorité entre un employeur et un travailleur: l'employeur occupe et rémunère un travailleur qui doit suivre les instructions de son employeur; il y a donc un lien de subordination entre ces deux personnes.

Les droits et devoirs respectifs de l'employeur et du travailleur sont précisés dans un contrat de travail qui doit, sauf exception, être signé avant le début de l'activité.

> Le travail indépendant

Le travail indépendant est accompli par une personne qui est « son propre maître »: l'indépendant ne doit pas suivre les directives d'un patron, il fixe lui-même ses horaires, son planning et ses méthodes de travail, ses prix.

Il travaille pour des clients qui lui passent des commandes et à qui il facture ensuite le prix de son travail.

Pour pouvoir exercer en tant qu'indépendant la personne doit:

- s'affilier à une caisse d'assurances sociales;
- demander un numéro d'entreprise et s'inscrire à la Banque-Carrefour des Entreprises;
- demander une immatriculation au registre du commerce;
- déclarer son activité au bureau de contrôle de la TVA et remplir une déclaration de TVA tous les trimestres;
- tenir une comptabilité en bonne et due forme.

> Le travail de fonctionnaire

Le travail de fonctionnaire est accompli au sein d'une administration. En Belgique, il y a beaucoup d'administrations qui relèvent toutes du secteur public: les communes, les provinces, les régions, les communautés et l'état fédéral.

Ces administrations réalisent des services pour le public (les services « Population » des administrations communales, les services de police, les bureaux d'ACTIRIS ou du FOREM ou du VDAB etc.) et engagent des fonctionnaires pour accomplir ce travail destiné au public.

Les travailleurs du secteur public ont:

- soit un emploi statutaire: ils sont nommés dans une administration et assurés en principe d'y conserver leur emploi pendant toute leur carrière professionnelle;
- soit un emploi contractuel: ils sont engagés dans une administration par contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée. L'emploi contractuel dans le secteur public se rapproche dès lors du travail salarié. Il est en outre de plus en plus fréquent.

Tout Belge ou citoyen d'un État de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse peut entrer en service dans un emploi statutaire de l'administration belge, s'il répond aux conditions spécifiques de la fonction (niveau de formation, expérience, etc.).

Les emplois contractuels sont ouverts à tous, sans distinction de nationalité.

Certains emplois (exercice de la puissance publique, protection des intérêts généraux de l'État, etc.), en tant que statutaire ou contractuel, nécessitent toutefois d'être de nationalité belge.

Source: *Cahier Vivre en Belgique « Emploi » du CIRE*

4. RECHERCHE D'EMPLOI

OBJECTIF : Informer les participants sur les démarches à effectuer et sur les différents lieux où ils peuvent trouver de l'aide

MATÉRIEL

Fourni	> Kit 1 : Un jeu de photos illustrant les services offerts par différents organismes, en lien avec la recherche d'emploi				
					
	Un permis de travail	Une carte d'identité belge	Un entretien d'embauche	Quelqu'un qui lit un panneau d'affichage d'offres d'emploi	Un jobpass
					
	De l'argent	Une carte de contrôle	Une manifestation syndicale pour l'emploi	Un avocat qui accompagne une personne dans un bureau	Un contrat
					
	Une fiche de paie	Un groupe en formation	Un cv	De l'argent barré	
	> Kit 2 : Un jeu de photos illustrant ces organismes				
					
	La maison communale	Forem	Actiris	VDAB	CAPAC
					
	CSC	FGTB	CGSLB	Une usine	Un restaurant
					
Une vitrine titre-service	Une agence d'intérim	Bruxelles Formation	Carrefour Emploi Formation	Onem	
Fourni, à dupliquer	Une fiche récapitulative				
À se procurer	Néant				
À se procurer, à dupliquer	Néant				

DÉROULEMENT

- > Les photos du kit 1 sont disposées sur une table. L'animateur invite les participants à les observer, à exprimer ce qu'ils voient. Il vérifie la compréhension des photos.
- > Ensuite, il invite les participants à observer les photos du kit 2 (disposées sur une autre table) et à montrer et/ou nommer ce qu'ils connaissent.
- > L'animateur affiche la photo de l'organisme identifié par le plus de participants, et invite ceux-ci à échanger leurs connaissances relatives à cet organisme.
- > L'animateur relance la discussion sur base de quelques questions :
 - Avez-vous déjà été en contact avec cet organisme ?
 - Si oui, dans quel contexte ?
 - Si non, comment le connaissez-vous ?
- > Ensuite, l'animateur invite les participants à choisir parmi les photos du kit 1 celles qui illustrent les services offerts par l'organisme dont on parle. Ces photos sont collées à côté de l'organisme.
- > L'animateur demande aux participants s'il y a d'autres organismes du kit 2 qui offrent les mêmes services. Si oui, l'animateur (et/ou les participants) les regroupe(nt).
- > L'animation se poursuit ainsi pour tous les organismes repérés.
- > S'il reste des photos sur les tables, l'animateur invite les participants à les apparier. Il apporte son aide si nécessaire.
- > L'animateur demande par quoi on commence quand on cherche un emploi et reconstitue ainsi, avec les participants, un parcours de recherche d'emploi (voir fiche récapitulative). Il fait renommer les organismes et les services proposés, apporte les informations nécessaires, et note les questions et points à approfondir.

REMARQUE

Cette animation est l'occasion de parler du travail au noir. Rappelons que le travail non déclaré n'est pas légal, engendre de grosses amendes, ne protège aucunement le travailleur (accident, maladie, chômage, pension, licenciement).

PROPOSITIONS DE PROLONGEMENTS :

- > Reprendre le plan utilisé dans les mallettes Santé et Enseignement, et le compléter avec les lieux et les organismes identifiés pendant l'animation
- > Prévoir des visites de certains de ces organismes
- > Faire venir des personnes ressources de ces organismes

5. OFFRES D'EMPLOI ET MARCHÉ DE L'EMPLOI

OBJECTIFS: *Se familiariser avec les offres d'emploi*

Aborder les questions en lien avec le marché de l'emploi

MATÉRIEL

<i>Fourni</i>	Néant
<i>Fourni, à dupliquer</i>	Néant
<i>À se procurer</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Un maximum d'offres d'emplois variées, de la région, sur documents authentiques : journaux locaux, pages imprimées d'internet, etc., en veillant à ce qu'il y ait des offres adaptées aux compétences du groupe. > Des informations sur le marché local de l'emploi. > L'affiche de chaque participant
<i>À se procurer, à dupliquer</i>	Néant

DÉROULEMENT

- > L'animateur demande aux participants comment trouver des offres d'emploi, quelles expériences ils ont en la matière, comment ils s'y sont pris, où ils sont allés...
- > L'animateur synthétise en reprenant les différentes stratégies évoquées.
- > Il propose ensuite aux participants de rechercher dans les offres d'emploi mises à leur disposition celles auxquelles ils pourraient répondre, parce qu'ils sont dans les conditions de l'annonce, qu'ils ont les compétences demandées.
- > Chacun présente une annonce à laquelle il pourrait répondre en explicitant : pourquoi en quoi il estime avoir les compétences nécessaires et quelles pourraient être les difficultés d'accès à cet emploi. Il la colle ensuite sur son affiche. Si un participant n'a pas trouvé d'offre, il est invité à expliciter pourquoi.
- > Si le groupe est non lecteur, l'animateur lit des offres d'emploi en demandant chaque fois, sur base des affiches, qui pourrait répondre à cette offre d'emploi et pourquoi, et quelles seraient les difficultés d'accès éventuelles.
- > L'animation se termine par une discussion sur la situation du marché de l'emploi, que l'animateur aura pris le soin de préparer en rassemblant de la documentation ad hoc.

REMARQUE

Il s'agit ici d'une approche générale de la question qui peut se prolonger de multiples manières selon les besoins des participants et les priorités de l'animateur.

Il existe par ailleurs des organismes spécialisés en recherche d'emploi et des outils spécifiques (bibliographie).

6. CONTRAT DE TRAVAIL ET LÉGISLATION SOCIALE

OBJECTIFS: Attirer l'attention sur les éléments d'un contrat de travail en Belgique
Aborder les questions de législation sociale

MATÉRIEL

Fourni	Néant
Fourni, à dupliquer	 10 éléments-clés : employeur, employé, heures par semaine, à partir du, rémunération, fonction, durée, période d'essai, préavis, signature (un jeu de bandelettes par participant)
À se procurer	Néant
À se procurer, à dupliquer	<ul style="list-style-type: none">> Contrat de travail vierge : un exemplaire par participant idéalement agrandi au format A3 (disponible sur les sites de secrétariats sociaux).> Les offres d'emploi de l'animation 5

DÉROULEMENT

- > Chaque participant reprend une offre d'emploi, soit celle de son affiche (voir animation précédente), soit une qu'il reçoit.
- > L'animateur rappelle que pour un travail salarié il y a un contrat écrit entre les parties (employeur et employé/ouvrier) et demande aux participants ce qui doit être précisé dans un contrat, il note tout ce que les participants disent sur une affiche. Il rajoute les éléments obligatoires qui n'ont pas été cités.
- > L'animateur distribue à chaque participant un exemplaire du contrat de travail vierge (si possible agrandi pour la lisibilité).
- > L'animateur distribue une bandelette, la lit, et pour chaque bandelette procède de la façon suivante :
 - Il demande de repérer cet élément dans le contrat de travail
 - Il demande de remplir le contrat en fonction de l'offre
 - Il fait un tour de table pour demander à chacun ce qu'il a noté sur son contrat
 - Il lance la discussion et apporte les informations nécessaires en lien avec la législation sociale relative à chacun des éléments (Conventions collectives de travail sur la durée du travail, les barèmes, les préavis...)

REMARQUE

Cette animation a été conçue pour des participants non lecteurs.

7. RÔLE DES SYNDICATS

OBJECTIF : Aborder le rôle des syndicats

MATÉRIEL

<i>Fourni</i>	Néant
<i>Fourni, à dupliquer</i>	Néant
<i>À se procurer</i>	 Photos des Kit 1 et 2 de l'animation 4
<i>À se procurer, à dupliquer</i>	L'affiche de synthèse « Les syndicats » téléchargeable sur le site www.cultures-santé.be

DÉROULEMENT

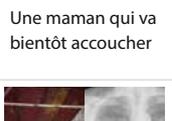
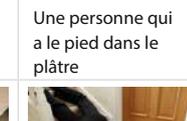
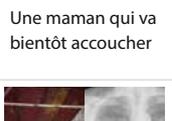
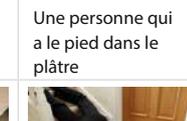
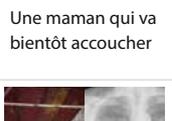
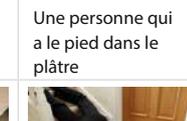
- > L'animateur demande aux participants ce que veut dire pour eux le mot « syndicats », en s'appuyant si nécessaire sur les photos et le matériel des animations précédentes.
- > Ensuite il leur demande qui, dans leur pays, décide des lois sur le travail, qui défend les travailleurs, et comment ceux-ci s'organisent. Puis il anime la discussion à partir des différentes expériences.
- > En sous-groupe, l'animateur invite les participants à préparer une saynète sur le rôle des syndicats en Belgique à partir d'une situation concrète.
- > Chaque sous-groupe présente sa saynète. Après chaque présentation, l'animateur demande aux autres participants ce qu'ils ont compris et fait ressortir les éléments importants.
- > Lorsque tous les groupes ont présenté leur saynète, l'animateur fait une synthèse sur les syndicats en Belgique, en s'appuyant sur le matériel de la mallette et sur l'affiche « Les syndicats » de Culture et Santé.

8. SÉCURITÉ SOCIALE

Cette animation a été conçue à partir de l'affiche « La solidarité à travers la sécurité sociale » de Culture et Santé.

OBJECTIF : Comprendre le système de sécurité sociale en Belgique

MATÉRIEL

<p>Fourni</p>	<p>> Kit 1 : 6 photos de situations évoquant chacune un organisme de sécurité sociale</p> <table border="1" data-bbox="424 568 1128 920"> <tr> <td data-bbox="424 568 596 689"></td> <td data-bbox="596 568 769 689"></td> <td data-bbox="769 568 941 689"></td> <td data-bbox="941 568 1128 689"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 689 596 920"></td> <td data-bbox="596 689 769 920"></td> <td data-bbox="769 689 941 920"></td> <td data-bbox="941 689 1128 920"></td> </tr> </table> <p>> Kit 2 : 12 photos illustrant des situations dans lesquelles intervient la sécurité sociale</p> <table border="1" data-bbox="424 1003 1128 1659"> <tr> <td data-bbox="424 1003 596 1124"></td> <td data-bbox="596 1003 769 1124"></td> <td data-bbox="769 1003 941 1124"></td> <td data-bbox="941 1003 1128 1124"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1124 596 1245"></td> <td data-bbox="596 1124 769 1245"></td> <td data-bbox="769 1124 941 1245"></td> <td data-bbox="941 1124 1128 1245"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1245 596 1366"></td> <td data-bbox="596 1245 769 1366"></td> <td data-bbox="769 1245 941 1366"></td> <td data-bbox="941 1245 1128 1366"></td> </tr> </table> <p>> Une carte « bourse » ONSS</p> <p>> Une photo qui représente l'État</p>																				
																					
																					
																					
																					
																					
<p>Fourni, à dupliquer et à découper</p>	<p>Une fiche A4 comprenant 10 titres : les 6 organismes de sécurité sociale, ONSS, employeurs, travailleurs, État.</p>																				
<p>À se procurer</p>	<p>> Des photos de métiers (de la mallette Enseignement notamment) > Les photos Employeurs (Kit 2 de l'animation 4)</p>																				
<p>À se procurer, à dupliquer</p>	<p>L'affiche « La solidarité à travers la sécurité sociale » téléchargeable sur le site www.cultures-santé.be</p>																				

DÉROULEMENT

- > L'animateur dispose sur la table les 6 photos du Kit 1 et invite les participants à les observer. Ensuite il lit le descriptif d'une situation et demande aux participants d'identifier quelle photo illustre la situation.
- > Il colle ensuite au mur la photo désignée et lit la question associée (voir tableau page suivante).
- > Les participants font des propositions. Une discussion s'en suit sur les droits et les aides possibles.
- > L'animateur identifie le nom de l'organisme de sécurité sociale en lien avec la situation et le colle sous la photo.
- > Il procède de la même façon pour les 5 autres photos.
- > L'animateur dispose ensuite les 12 photos du kit 2 sur une table. Il invite les participants à les placer avec les 6 organismes identifiés. Une discussion s'en suit sur les expériences qu'ont vécues les participants en lien avec ces organismes.
- > L'animateur demande ensuite d'où vient l'argent de ces différents organismes de sécurité sociale.
- > Il laisse les participants s'exprimer et place ensuite la carte « bourse ONSS » au-dessus des photos des cartes situations collées au mur. Si nécessaire, il explique la signification des initiales ONSS (Office National de Sécurité Sociale).
- > L'animateur demande aux participants qui, à leurs avis, finance l'ONSS. Puis il dispose sur la table les photos de métiers, les photos d'employeurs et la photo de l'État belge.
- > Après un temps d'observation et de discussion, l'animateur colle la photo de l'État au-dessus de la bourse ONSS avec le titre « État », une photo d'employeur avec le titre « Employeur », une photo de travailleur avec le titre « Travailleur » (voir tableau page suivante).
- > Si nécessaire, pour renforcer la compréhension des différents financeurs de l'ONSS, les participants ajoutent les photos restantes.

REMARQUE :

- > L'État est une notion complexe, la mallette Institutions vous permettra de l'approfondir.

PROPOSITIONS DE PROLONGEMENTS

- > La mallette Institutions vous aidera à aborder la question des impôts (en partie liée à la notion de sécurité sociale).
- > Dans l'affiche de Culture et Santé, vous trouverez les pourcentages affectés à chaque organisme. Il est intéressant de travailler ces pourcentages. En effet, cela permet de se rendre compte où se font les plus grandes dépenses.
- > Travailler à partir de fiches de paie pour se rendre compte de la partie du salaire affectée à l'ONSS par rapport au brut, que celle-ci varie en fonction de la situation du travailleur. Analyser également les fiches reçues par les personnes au chômage.
- > Lancer une recherche sur les modifications en cours en relation avec la sécurité sociale depuis la crise économique. Qu'est-ce qui est mis en danger? Et pourquoi? Quelques exemples: contrôle renforcé des chômeurs avec sanctions à la clé, diminution et disparition à terme de l'allocation de rentrée, ...

	SITUATION	QUESTION(S) / RÉPONSE(S)
	Jean a travaillé 25 ans comme ouvrier boulanger. Depuis quelques mois, il a de gros problèmes respiratoires qui l'empêchent de travailler. Sa maladie s'appelle la « farinose ». Elle est due aux quantités énormes de farine qu'il a été amené à respirer pendant les 25 dernières années. Il doit arrêter de travailler	À quoi a-t-il droit ? Lorsque quelqu'un souffre d'une maladie qui trouve sa cause directe dans la profession qu'il exerce, il peut recevoir une indemnisation du Fonds des maladies professionnelles.
	Jeanne et Simon ont 4 enfants. Les habiller, les nourrir, etc. coûte cher.	Est-ce qu'ils reçoivent une aide ? Oui, les parents reçoivent, chaque mois, de l'argent pour l'éducation de leurs enfants. Comment s'appelle cette aide ? Les allocations familiales.
	Gaston travaille dans une entreprise de nettoyage de vitres. Un jour, il tombe de l'échelle et se casse la jambe.	À quoi a-t-il droit ? Lorsqu'une maladie ou un accident empêche quelqu'un de travailler, il a droit à des indemnités d'incapacité de travail payées par sa mutualité.
	Elise a 8 ans. Elle vient de se casser le bras en tombant dans le jardin.	Qui va aider sa maman à payer l'hôpital ou le médecin ? L'assurance soins de santé rembourse, via la mutualité, une partie des frais médicaux occasionnés par une maladie ou un accident.
	Annie a perdu son travail.	À quoi a-t-elle droit ? Aux allocations de chômage qui garantissent un revenu minimum aux personnes qui perdent leur emploi.
	Michel a 65 ans. Il travaille depuis plus de 40 ans. Il aimerait pouvoir arrêter de travailler.	À quoi a-t-il droit ? À 65 ans, les hommes et les femmes peuvent arrêter de travailler, prendre leur pension et toucher une allocation.

TABLEAU RECAPITULATIF

TABLEAU RECAPITULATIF					
					
ÉTAT		EMPLOYEURS (photos du Kit 2 de l'animation 4)		TRAVAILLEURS (photos des métiers ou de la mallette enseignement)	
					
		ONSS (photo « Bourse »)			
ONAFS Office National d'allocations familiales pour Travailleurs salariés	INAMI Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité	FMP Fonds des maladies professionnelles	FAT Fonds des Accidents du travail	ONEM Office National de l'Emploi	ONP Office National des Pensions

IV. Bibliographie

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Affiches Cultures et Santé (et guides d'utilisation):

« La solidarité à travers la sécurité sociale », « Les syndicats »

<http://www.cultures-sante.be/nos-outils/education-permanente/2009educationpermanente.html>

Ouvrage de contes et fiches analytiques « Il était une fois Kolbak... Au Nord et au Sud, des femmes content sur la Sécu », Solidarité Socialiste, Femmes Prévoyantes Socialistes, le Monde des femmes, Oyofal Paj

Brochure + jeu « La sécu c quoi ? », Latitude jeunes, 2008 : <http://www.latitudejeunes.be>

Malette pédagogique « La sécurité sociale », Centre de documentation du collectif alpha, 2008 : <http://www.collectif-alpha.be>

INFORMATIONS LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Administration de l'Économie et de l'Emploi AEE: www.werk-economie-emploi.irisnet.be

Service Public Fédéral Emploi, travail et concertation sociale: <http://www.emploi.belgique.be>

Office régional bruxellois de l'emploi: www.actiris.be

Missions locales pour l'emploi de la région de Bruxelles-Capitale: <http://www.mission-locale.be/>

Service public wallon de l'emploi et de la formation: <http://www.forem.be>

Département de l'emploi et de la formation professionnelle: <http://www.emploi.wallonie.be>
(Maisons de l'emploi, missions régionales pour l'emploi, agences de développement local)

Mesures pour l'emploi: <http://www.autravail.be>

Service paiements traitements du secteur public: <http://www.traitements.fgov.be>

Ensemble pour l'emploi et la formation dans le non-marchand: <http://www.fe-bi.org>

Office national des pensions: <http://www.onprvp.fgov.be>

Service des pensions du secteur public: <http://www.pdos.fgov.be/sdpdp>

INASTI, Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants: <http://www.rsvz.be>

CAPAC, Institution publique de sécurité sociale: www.hvw.fgov.be

ONEM, Office national de l'emploi: <http://www.rva.be>

RESSOURCES GÉNÉRALES

Cahier du Ciré: <http://www.cire.be/thematiques/integration/542-les-cahiers-vivre-en-belgique>

Modèles de contrat de travail: http://www.partenahr.be/g_document_list.aspx?id=8086&LangType=2060

Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme: www.diversite.be

Inburgering in Brussel: www.bonvzw.be



Fonds Européen d'Intégration
des ressortissants de pays tiers



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

